

Classes à Horaires Aménagés Musique

Conservatoire Henri Dutilleux | École Élémentaire Louis Pergaud
BELFORT

- Information Rentrée 2024 -

1. Qu'est-ce qu'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

En partenariat avec l'Éducation Nationale et l'École Élémentaire Louis Pergaud de Belfort, le Conservatoire Henri Dutilleux du Grand Belfort propose des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) à dominante vocale, un dispositif qui permet aux élèves motivés de suivre une formation artistique musicale sur le temps scolaire.

En complémentarité du cursus scolaire habituel, les enseignements proposés participent à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant (mémoire, concentration, sens critique, goût de l'effort, curiosité, imagination, capacités d'organisations...). L'objectif principal d'une scolarité en CHAM est de s'appuyer sur la musique pour aider l'élève à réussir au mieux son parcours scolaire tout en développant sa culture humaniste. L'idée est, à travers la musique, d'aider l'élève à construire des compétences qui lui serviront dans toutes les disciplines.

2. Quelles sont les conditions d'entrée en Classes à Horaires Aménagés Musique

Tous les élèves actuellement scolarisés en CE1, CE2 ou CM1 peuvent candidater pour entrer en CHAM à dominante vocale. Aucune formation musicale spécifique n'est nécessaire.

Par ailleurs, **le nombre de places est limité**. Le dépôt d'une candidature en CHAM ne donne pas automatiquement l'accès à cette classe à la rentrée suivante. Elle est décidée par le directeur académique des services de l'Éducation Nationale, après audition et examen des motivations de chaque candidat et de la pertinence du projet pour la réussite scolaire.

3. Quelles sont les démarches à effectuer pour déposer une candidature

- Solliciter un dossier de candidature auprès de la direction de l'école actuellement fréquentée par votre enfant ou le télécharger à l'adresse suivante : <https://bit.ly/Inscriptions-CHAM>
Ce dossier sera à compléter et à retourner pour le **25 mars 2024** à l'établissement de l'enfant.
- Votre enfant sera convoqué le **mardi 07 mai 2024 au conservatoire** pour un test vocal et un entretien avec le jury.

4. Pour plus de renseignement, contacter :

Pascal BOUTON, Responsable des CHAM au Conservatoire Henri Dutilleux - ☎ 03.84.54.27.27 - pbouton@grandbelfort.fr

Jean-Michel AUBRY, Directeur de l'École Louis Pergaud de Belfort - ☎ 03.84.21.21.92 ecole.pergaud.belfort@ac-besancon.fr